

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food
RAAF

**Programme régional d'intégration des marchés agricoles
(PRIMA)**

Termes de référence

**Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une
Etude de base sur le circuit de Commercialisation, flux
transfrontaliers des produits agropastoraux et barrières au
commerce transfrontalier**

Référence : ARAA/PRIMA/2023/SCI/042

Date de publication : 20 novembre 2023

Date limite de réponse : 10 novembre 2023 à 17h00 GMT

I. Contexte

Les gouvernements de la République du Bénin et de la République du Togo se sont accordés avec le FIDA pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est booster la production agricole à travers l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre les deux pays. Il s'agit d'intensifier les échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO conformément à la vision à long terme d'une zone de libre-échange continental africaine (ZLECAF).

Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA) répond aux demandes des gouvernements du Bénin et du Togo concernant un programme régional d'intégration des marchés agricoles dans l'esprit de la zone de libre-échange du continent africain (ZLECAF) aux niveaux sous-régional et continental. Les deux pays soulignent la nécessité de constituer une zone de commerce agricole plus intégrée, en particulier pour mieux renforcer leur position dans les principaux corridors commerciaux de la CEDEAO et conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine ainsi qu'à la stratégie sectorielle du NEPAD.

La conception du PRIMA s'est basée sur (i) une prise en compte des enseignements tirés par la mise en œuvre des programmes FIDA au Bénin et au Togo, (ii) les priorités politiques et stratégies de développement des deux pays ; (iii) les ODD des Nations Unies et les priorités stratégiques et politiques du FIDA ; (iv) l'Agenda 2063 de l'Union africaine ; et (v) les échanges d'informations avec autres partenaires techniques et financiers.

Le PRIMA a été approuvé par le Conseil d'Administration du FIDA en décembre 2020.

II. Brève présentation du Programme

L'objectif global de PRIMA est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Bénin et au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entrepreneuriat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

Le PRIMA sera mis en œuvre par le biais de deux projets nationaux (PRIMA-Bénin et PRIMA-Togo) sur une période de 6 ans (de 2022 à 2028) en ciblant particulièrement les corridors commerciaux transfrontaliers communs aux deux pays et aux autres pays de la CEDEAO. La dimension régionale du PRIMA sera coordonnée par une unité régionale d'assistance technique (UniRAT) logée au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo. Elle accompagnera principalement les actions de coordination régionale, suivi-évaluation et gestion des connaissances, intégration des marchés, dialogue politique et mise en œuvre de l'engagement citoyen.

Le programme comporte trois composantes techniques et une quatrième composante de coordination et de gestion fiduciaire. Les composantes techniques sont : i) Intégration des marchés et entrepreneuriat rural ; ii) Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique ; iii) Dialogue politique et engagement citoyen.

Composante 1 : Intégration des marchés et entrepreneuriat rural

La composante 1 soutiendra les activités visant à améliorer la performance des infrastructures logistiques et de commercialisation existantes favorisant les flux de produits agricoles dans les couloirs commerciaux sous-régionaux et transfrontaliers en (i) ouvrant des zones de production réhabilitées aux marchés agricoles régionaux avec un accessibilité cohérente et permanente (routes rurales), (ii) réhabilitant et améliorant la qualité des marchés de demi-gros existants, (iii) assurant une gestion et un entretien durables des infrastructures économiques publiques, (iv) renforçant les capacités entrepreneuriales des jeunes, des femmes et des OP impliquées dans cette initiative régionale.

Composante 2 : Transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique

La composante 2 est composée des trois sous-composantes suivantes : (i) Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente ; (ii) Gestion durable de l'irrigation à petite échelle ; (iii) Amélioration de la sécurité nutritionnelle des familles et soutien à l'intégration des femmes. Les domaines d'intervention potentiels seront précisés lors de la mission de formulation. Cette composante développera la synergie et la complémentarité avec le portefeuille de projets en cours du FIDA en mettant l'accent sur l'agro-entrepreneuriat.

Composante 3. Dialogue politique et engagement citoyen

Cette composante vise à renforcer l'intégration économique régionale, dont la participation des organisations d'agriculteurs aux instances décisionnelles de la CEDEAO et des autres dispositifs régionaux de pilotage des stratégies de marché agricole à l'échelle transfrontalière. Le programme contribuera à atténuer les contraintes de politiques commerciales liées au commerce interrégional, en particulier les politiques non douanières. Cette approche permettra d'identifier les lacunes réglementaires (normes, qualité des produits agricoles).

L'objectif de cette composante est de renforcer les capacités des groupes cibles de PRIMA et des partenaires clés à tous les niveaux pour plaider en faveur de politiques publiques plus propices à l'intégration des marchés. Un premier ensemble d'activités sera lié à la collecte, aux études et à l'analyse de données pour définir un programme de dialogue politique. L'autre sera axé sur le renforcement des capacités des parties prenantes à mieux suivre et évaluer la mise en œuvre de PRIMA avec des propositions régulières sur les améliorations et les enseignements tirés à intégrer dans le dialogue politique (engagement citoyen).

III. Positionnement stratégique d'un point de vue commercial dans l'espace CEDEAO.

Le Bénin et le Togo sont tous deux membres de la CEDEAO, et se situent au croisement névralgique entre les grandes économies de la région : le Nigeria à l'est, le Ghana et la

Côte d'Ivoire à l'Ouest, et sont stratégiquement positionnés entre l'ouverture maritime du Golfe de Guinée (ports de Lomé/Cotonou) et les pays enclavés du Sahel pour tirer parti de ces marchés en croissance. D'après les statistiques disponibles, au niveau de la CEDEAO, les échanges intra régionaux représenteraient entre 8 et 13 % de l'ensemble du commerce de la CEDEAO. Pour le Bénin et le Togo, en moyenne, sur les périodes 2013 à 2017, les deux pays contribuent respectivement à hauteur de 2% et 1,6% pour le commerce de la CEDEAO avec ses pays tiers. Aussi, malgré les textes et normes communautaires régissant ce commerce, il semble toujours dominé par le secteur informel et échappe largement aux analyses statistiques et économiques. L'avantage pour PRIMA de travailler sur le développement des corridors régionaux est de dynamiser ce commerce régional encore balbutiant par des infrastructures modernes et adaptées et une augmentation durable de la production dans les bassins de proximité, permettant aussi un meilleur approvisionnement des marchés domestiques du Bénin et du Togo. Sur la base des données de terrain générées par le Programme, PRIMA permettra aux acteurs économiques (OP) et politiques (Etats, ARAA, etc.) d'influencer les politiques pour une meilleure intégration régionale.

Les corridors de transport Togo-Bénin sont essentiels au commerce régional avec le Sahel et les trois plus grandes économies d'Afrique de l'Ouest. Le Nigéria, principal producteur et consommateur de la zone, avec le Ghana et la Côte d'Ivoire, représente la plus grande part du commerce agricole en Afrique de l'Ouest. Comme mentionné précédemment, au sein du réseau régional de commerce et de transport de l'Afrique de l'Ouest, le Togo et le Bénin sont au cœur du réseau autoroutier transafricain¹⁶, en particulier au sein du corridor Est-Ouest, Dakar-Bamako-Ouagadougou-Niamey-Ndjamena, et du corridor côtier, Dakar-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos. Bien qu'il ne soit pas bien documenté, le commerce entre les pays de la région aurait augmenté ces dernières années. Avec une valeur commerciale moyenne de plus de 200 milliards de francs CFA par an (350 millions de dollars/an), le bétail arrive en tête des échanges agro-pastoraux régionaux. Par conséquent, le Bénin et le Togo sont stratégiquement positionnés en termes géographiques pour tirer parti de ces marchés en croissance. Au Bénin et au Togo, les trois principaux sous-corridors Nord-Sud (reliant les ports maritimes de Lomé et Cotonou aux pays sahéliens enclavés tels que le Burkina Faso et le Niger) sont les suivants: i) Corridor Cotonou-Ouagadougou via Djougou/Kassaoua, ii) Corridor Cotonou-Malanville- Niamey via Parakou; et iii) corridor Lomé-Ouagadougou via Anié-Kara-Dapaong. Au-delà de ces trois corridors, cinq autres corridors transfrontaliers ouest-est complètent ce réseau comme carrefour principal entre le Ghana/ la Côte d'Ivoire et le Nigéria: (i) Notsè (Togo)-Dogbo et Bohicon (Bénin), carrefour important vers le Nigéria; (ii) Anié (Togo)-Doumè (Bénin), et connexion entre le Ghana et le Nigéria; (iii) Kaboli (Togo)-Glazoué (Bénin); (iv) Ketao (Togo)-Kassoua (Bénin); et enfin (v) Gando (Togo)-Tapoka et Koubli (Bénin).

Le PRIMA soutiendra l'intégration de marchés territoriaux transfrontaliers plus efficaces et plus performants au sein des corridors commerciaux régionaux conduisant à une transformation structurelle de l'agriculture familiale orientée vers le marché afin d'assurer un meilleur revenu à 90 000 ménages ruraux vulnérables (soit 516 000 personnes). L'intégration du commerce régional se fera par des investissements significatifs dans le développement d'un réseau cohérent d'infrastructures économiques comprenant la réhabilitation et la gestion durable de neuf marchés transfrontaliers de demi-gros et des 18 centres de collecte territoriaux et de 500 km de routes rurales. Les bénéficiaires seront

impliqués dans la gestion et la maintenance. Le désenclavement des bassins de production et la demande croissante résultant de ce réseau régional de marchés réhabilités sera satisfaite par une augmentation de la production de 30% (riz, maraîchage, cultures associées) qui sera rendu possible par le développement d'une agriculture résiliente au climat sur 16 000 ha de terres de sous-bassins versants entourant 4 000 ha de plaines et bas-fonds, la remise à niveaux de 75 anciennes Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP) et la mise en place de 25 nouvelles ZAAP. Il facilitera également la gestion transfrontalière des ressources naturelles.

Un dialogue politique efficace, enrichi de mécanismes de feed-back citoyen à temps opportun et de manière inclusive, permettra au PRIMA d'être plus stratégique, systémique et inclusif. Il y parviendra en (i) comblant les lacunes des politiques régionales et nationales existantes (c'est-à-dire en supprimant les obstacles physiques et non physiques pour un commerce agricole transfrontalier efficace entre les deux pays); et (ii) élargir l'accès à d'autres grands marchés régionaux et intrarégionaux au profit des petits producteurs vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes.

IV. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'établir l'état des lieux du commerce transfrontalier des produits agricoles entre le Bénin et le Togo. L'analyse approfondie de l'ensemble des barrières existantes mais aussi des atouts sera assortie de propositions d'actions prioritaires pour aider les Etats à faciliter les transactions commerciales entre les deux Pays pour une meilleure résilience des populations et des systèmes alimentaires. Un accent devra être mis au sein des zones reliant les principaux marchés identifiés dans la zone des corridors d'intervention entre le Bénin et le Togo.

De façon spécifique, il s'agit de :

Dresser l'état des flux et analyser les flux transfrontaliers entre le Bénin et le Togo en produits agricoles en mettant en exergue, le niveau de transaction et son évolution durant les cinq dernières années, les zones géographiques de concentration des produits ainsi que les barrières entravant l'évolution du commerce entre ces deux pays. Cette analyse abordera également l'identification des groupes d'acteurs de ce commerce, leurs stratégies d'intervention sur les marchés domestiques, les contraintes rencontrées ainsi que la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux, en particulier les modalités d'approvisionnement, de négociation et de paiement ;

- fournir la valeur des principaux indicateurs de suivi dans le cadre de la mise en place des dispositifs de surveillance des flux transfrontaliers des produits agrosylvopastoraux, reliant les principaux marchés identifiés dans la zone des corridors d'intervention entre le Bénin et le Togo. Ces indicateurs devront intégrer : i) les volumes et valeur des flux transfrontaliers, ii) le nombre de postes de contrôle sur les principaux axes, iii) des frais prélevés, iv) des temps de traversée de frontière, et v) des délais de route et du niveau de praticabilité des pistes transfrontalières, etc ;

Le tableau ci-après donne une description desdits indicateurs :

Tableau 1 : Indicateurs des flux transfrontaliers

N°	Indicateurs	Brève description	Mode de calcul	Unités
1	volume et valeur de flux transfrontaliers	Il s'agit en volume des quantités physiques des produits agrosylvopastoraux échangées et en valeur, l'équivalent monétaire de ces quantités	En volume c'est la moyenne mensuelle des échanges en unités physiques, elle est dérivée de la moyenne des flux d'échanges quotidiens en multipliant par 30 En valeur c'est la pondération aux prix de marché	Volume : En unité physiques selon chaque produits En Valeur FCFA
2	le nombre de postes de contrôle sur les principaux axes	Le concept de PC se réfère au cadre juridique et institutionnel, aux infrastructures et aux procédures connexes qui permettent aux marchandises, aux personnes et aux véhicules de s'arrêter dans une seule infrastructure dans laquelle ils sont soumis aux contrôles nécessaires en suivant les lois régionales et nationales en vigueur pour quitter un État et entrer dans l'État voisin	Comptage des PC sur les principaux axes	nombre
3	Frais prélevés	Montant des frais prélevés L'obtention, des documents durant le contrôle douanier et les inspections	Désagréger les frais par niveaux de contrôle puis en faire une agrégation	En FCFA
4	Temps de traversée de frontière	Il s'agit du temps mis pour effectuer tout le contrôle et autoriser le passage de l'utilisateur	Désagréger le temps par niveaux de contrôle puis en faire une agrégation	En heures
5	Délai de route	Temps de trajet mis en moyenne entre le pays de départ et le pays d'arrivée	Appliquer Différence simple à partir des cahiers/tableaux de bord du transporteur	En heures
6	niveau de praticabilité des pistes transfrontalières, et ;	Sur la base des indices suivants (non exhaustifs), il s'agit d'apprécier l'état de praticabilité des pistes : nids de poules, effritement, largeur de chaussée, vitesse,...	Proposer une échelle d'appréciation qualitative	Appréciation qualitative

- faire un état des lieux et le niveau de mise en œuvre des mesures nationales à travers une analyse des politiques nationales (règlements, standards de qualité des produits agricoles, etc.) en lien avec les échanges transfrontaliers en

général et touchant au secteur agricole et agroalimentaire entre les deux pays et les limites éventuelles. ;

- identifier les principaux acteurs (du secteur public et privé) et leurs organisations socioprofessionnelles impliquées dans les échanges des produits agricoles et les relations qu'elles entretiennent entre elles ;
- identifier des actions à mettre en œuvre et proposer un plan d'action prioritaires aux Etats pour améliorer les flux et le commerce transfrontalier
- Identifier les circuits majeurs et les flux commerciaux qu'ils drainent. Cette analyse abordera l'identification des groupes d'acteurs de ce commerce, leurs stratégies d'intervention sur les marchés domestiques, les contraintes rencontrées, l'impact socioéconomique de ces contraintes sur les différents groupes d'acteurs, les stratégies développées pour minimiser les impacts ainsi que la nature des relations qu'ils entretiennent entre eux, en particulier les modalités d'approvisionnement, de négociation et de paiement

V. Résultats attendus de l'étude

Au terme de l'étude, les résultats ci-après sont attendus :

R1 : Une analyse approfondie des flux commerciaux transfrontaliers de produits agricoles est réalisée entre le Togo et le Bénin. Cette analyse sera suffisamment détaillée et précise de façon à fournir des informations et données utiles pour mieux comprendre les enjeux liés aux flux commerciaux de produits agricoles, les acteurs impliqués et les contraintes à éventuellement lever ;

R2 : La liste exhaustive des indicateurs (et leurs valeurs cibles) de suivi des flux transfrontaliers des produits agrosylvopastoraux est produite ;

R3 : un état des lieux des mesures nationales pour promouvoir le commerce transfrontalier et l'état de mise en œuvre de ces mesures est documentée. Outre cet état des lieux, il est attendu du consultant d'analyser la pertinence de ces mesures.

R4 : Des fiches d'identification des acteurs impliquées dans les échanges et les relations qu'elles entretiennent entre elles (catégoriser par produits) sont produites ;

R5 : Un plan d'action prioritaires est proposé aux Etats pour améliorer les flux et le commerce transfrontalier

VI. Livrables de l'étude

Au terme de la prestation, six livrables sont attendus à savoir :

- Livrable 1 : une note conceptuelle (cadrage) de la mission comportant les démarches méthodologiques, les différentes étapes ainsi que les personnes-ressources et acteurs à contacter par le consultant ;
- Livrable 2 : Un rapport de démarrage qui fait le point de la démarrage retenu après le cadrage, les activités préliminaires réalisées et les dispositions prises pour la mission (mobilisation d'experts nécessaires, etc...)
- Livrable 3 : Une version provisoire du rapport sur la situation de base sur le circuit de commercialisation, les flux transfrontaliers de produits agricoles

- Livrable 4 : Sur la base des circuits et des acteurs identifiés, une proposition de dispositif de suivi en termes de méthodologie de collecte des données futures sur les flux et les tracasseries routières, les points de collecte/captage des flux ainsi que des fiches de collecte des données sur les flux transfrontaliers des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques facilement utilisables
- Livrable 5 : Une liste d'indicateurs (et des valeurs cibles) de suivi des flux des flux transfrontaliers des produits agrosylvopastoraux est produite en format Excel (Tableau 1 des TDRs et Liste des indicateurs du cadre logique du projet)
- Livrable 6 : fiches Des fiches d'identification des acteurs impliquées dans les échanges et les relations qu'elles entretiennent entre elles (catégoriser par produits)
- Livrable 7 : deux notes aux décideurs sur la base des analyses effectuées sur les barrières et le plan d'action prioritaires proposé.
 - Livrable 8 : Un rapport définitif (final) de l'étude de base

VII. Méthodologie de la conduite de l'étude

L'étude sera menée au Togo et au Benin. La séquence préconisée pour l'étude est la suivante :

(i) Réalisation d'une revue bibliographique pour faire le point sur les travaux réalisés sur les produits agricoles en commerce transfrontalier et mettre en relief les aspects sur lesquels de nouvelles pistes de recherche et de collecte d'informations complémentaires sont nécessaires ;

(ii) Mise en place d'un dispositif de collecte d'informations au niveau de chaque pays. La collecte des données au niveau des pays ciblés sera réalisée à travers des entretiens individuels et en focus groupes. A cette fin, le consultant soumettra, comme élément de son offre technique, un guide d'entretien ainsi qu'une grille d'analyse des données qui montrent comment les informations collectées permettront de produire un rapport conforme aux objectifs de l'étude ;

(iii) Analyse des données collectées et rédaction du rapport provisoire de l'étude ;

(iv) Restitution et rédaction du rapport final en intégrant les corrections et réponses aux commentaires

VIII. Profil du Consultant

Le Consultant principal doit avoir un profil de spécialiste analystes marchés et flux transfrontaliers. Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 au moins en agronomie, agro-économie, économie ou tout autre diplôme pertinent.

En matière d'expériences, il doit :

- avoir une expérience générale d'au moins dix ans dans le domaine de la promotion des filières agricoles
- avoir réalisé au moins une consultation similaire (étude de base sur le commerce régional ou international d'une filière agricole ou d'élevage, analyse d'une filière agropastorale d'exportation) ;

- avoir au moins deux références pertinentes qui démontrent une expérience de travail sur le commerce régional ou international des produits de l'élevage ou agropastoraux ;
- avoir au moins trois références pertinentes qui démontrent une bonne connaissance du secteur agricole dans les pays concernés ;
- avoir une expérience en consultation avec les organisations internationales ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration d'outils de collecte de données, d'analyse et interprétation de données ;

Parler couramment l'une des langues officielles de la CEDEAO : anglais, français ou portugais, une connaissance pratique d'une autre langue serait un atout supplémentaire.

Le Consultant principal se fera assisté par un assistant de profil spécialiste en gouvernance routière titulaire d'un diplôme universitaire du niveau BAC+5 au moins en agronomie, agro-économie, économie ou tout autre diplôme pertinent.

Les assistants doivent avoir au moins deux ans d'expérience dans la participation à la réalisation des études similaires.

IX. Tâches du Consultant Principal

Le Consultant Principal assure la réalisation entière de l'étude, il devra à cet effet exécuter les principales tâches ci-après :

- Le Consultant mobilisera une équipe constituée i) de lui-même, consultant principal, assisté par un consultant associé. Le consultant principal chef d'équipe est responsable de la préparation, la coordination, l'exécution de l'étude et la production des différents rapports ; et ii) de deux assistants nationaux compétents pour la collecte et l'exploitation préliminaire des données sur le terrain et servir de contacts avec les acteurs locaux.
- Produire la note de cadrage de l'étude, assortie d'un chronogramme des différentes activités concourant à la réalisation de l'étude ;
- Coordonner efficacement les activités des assistants sur la base de la planification validée avec ces derniers et valider leurs rapports d'analyse ;
- Assurer les interactions avec les différentes parties importantes (personnes, institutions, agences, ministères) auprès desquelles une collecte d'informations et de données sont nécessaires pour la conduite de l'étude ;
- élaborer les différents outils de collecte de données pour l'étude
- assurer le traitement des données collectées et les rendre exploitables pour des analyses
- revue qualité des indicateurs du cadre logique du projet et compléter les indicateurs de référence sur la base des résultats de l'étude

- Assurer l'analyse efficace de ces données à des fins exploitables et formuler les recommandations pertinentes aux décideurs ;
- Présenter au cours des réunions d'étapes (à définir avec l'ARAA) l'état d'avancement des activités planifiées pour la réalisation des études ;
- Produire les rapports et les différents livrables mentionnés au point 5
- Animer l'atelier de validation finale du rapport

X. Tâches de l'Assistant

Il est attendu du Spécialiste en gouvernance routière, la réalisation des tâches ci-après :

- Réaliser une revue documentaire du point de vue de l'application des mesures nationales à travers une analyse des politiques nationales (règlements, standards de qualité des produits agricoles, etc.) en lien avec les échanges transfrontaliers en général et touchant au secteur agricole et agroalimentaire entre le Togo et le Bénin ;
- Sur la base de la revue, identifier, les contraintes et les impacts générés pour les acteurs ;
- Appuyer l'identification des différents acteurs en jeu en vue de faciliter la collecte des données.

XI. Eligibilité et qualifications

La Commission de la CEDEAO, à travers l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) invite par la présente les personnes physiques à manifester leur intérêt pour fournir les services requis en fournissant les informations démontrant qu'il possède les qualification requises l'expérience pertinente pour réaliser la mission. Les critères de qualifications et d'expériences mieux décrites dans les termes de référence.

L'attention des consultants individuels intéressés est particulièrement attirée sur l'article 117 du Code révisé des marchés publics de la CEDEAO (« Infractions commises par les candidats, les soumissionnaires et les lauréats »), qui fournit des informations sur les pratiques corrompues ou frauduleuses dans la concurrence ou l'exécution d'un contrat. En outre, veuillez-vous référer aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission conformément à l'article 118 du Code des marchés publics révisé de la CEDEAO.

XII. Durée de la réalisation de l'étude

La mission couvrira une période de trois mois au terme de laquelle le rapport sera validé et la version définitive après intégration des observations devra être transmise à l'ARAA. La durée de travail Homme/Jour pour le Consultant Principal est de 50. Il pourra répartir 20 Jours par Pays et les 20 jours pour la rédaction complète, synthèses et validation.

En ce qui concerne l'assistant, le temps de travail du Spécialiste en gouvernance routière est de 20 Homme/Jour à raison de 10 jours par pays, la revue qualité et les autres activités d'envergure régionale.

Pour les consultants nationaux sera attribué un temps de travail de 10 H/J par consultant

XIII. Dossier de candidatures

Le dossier de candidature est constitué de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
- Un curriculum vitae récent signé détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires du chaque membre de l'équipe du consultant ;
- Document technique décrivant la méthodologie envisagée et un plan de travail détaillé pour l'étude ;
- Trois références professionnelles (Noms et prénoms, fonctions actuelles, fonctions au moment de la collaboration avec le/la Consultant(e), courriel et contacts téléphoniques) ;
- Copie du/ des diplôme (s) le plus élevé dans de chaque membre de l'équipe du consultant ;
- Copie des attestations de travail ou de service rendus, énumérées dans le curriculum vitae.

XIV. Dépôt des candidatures

- Date et heure limite de réception des candidatures : **10 novembre 2023 à 17 H00 GMT.**
- Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse : dropbox : <https://www.dropbox.com/request/dEMLdnVH6ozjtxFTAkNo>
- Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF.
- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

XV. Méthode de sélection

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection de consultant individuel décrite par le « Règlement sur la passation des marchés. » de la CEDEAO. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner de suite à cet avis.

XVI. Demande d'information complémentaires

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org cc : ctienon@araa.org, mnakorba@araa.org avec en objet « **SCI042- PRIMA- consultant(e) étude de base sur le circuit de Commercialisation** ».